FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Appel à candidatures pour la mise en œuvre d'animations citoyennes dans le cadre du salon de l'agriculture biologique

1. CADRE DE L'APPEL À CANDIDATURES

Appel à candidatures pour la mise en œuvre d'animations citoyennes dans le cadre du salon de l'agriculture biologique du 28 au 30 avril 2023.

Dans ce cadre, il y aura mise à disposition d'un emplacement, par candidat retenu, pour les 2 journées du salon de l'agriculture biologique sur le site du Jardin Botanique de Mascarin.

2. CANDIDAT (à compléter par le candidat)

Raison sociale Nom, prénoms du représentant légal Date Naissance	 |__|__|__|__|__|__|__|__|
N° SIRET	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
Adresse postale	N° / Rue : CP |__|__|__|__|__| - Ville :
Adresse du siège social (si différent de l'adresse postale)	N° / Rue : CP |__|__|__|__|__| - Ville :
Téléphones (responsable de l'association)	Fixe : Mobile :
Adresse électronique	

3. LISTE DES ANIMATIONS PRÉVUES (à compléter par le candidat)

Contenu détaillé de chaque animation :

4. MATÉRIELS APPORTÉS ET BESOINS SPECIFIQUES

Liste des matériels qui seront apportés par le candidat :

Liste des besoins spécifiques liés au site (ex : électricité, eau) :

5. ENGAGEMENTS, AUTORISATIONS (à compléter par le demandeur)

J'atteste :

- De l'exactitude des éléments déclarés et fournis au titre de cette présente demande de candidature

Je m'engage à :

- Transmettre tous les justificatifs demandés et en certifie l'exactitude
- Communiquer sur l'opération et mettre en valeur l'action du Département en partenariat avec la Chambre d'Agriculture

Fait à _____ le ____/____/____ Signature / Cachet

Le Conseil Départemental, organisateur de l'évènement, se réserve la possibilité de limiter à une journée la durée du volet « animation citoyennes » (uniquement 29 avril 2023). Les candidats retenus dans le cadre de cet appel à candidature seront informés 15 jours avant l'évènement sur la durée du marché.

7. PROCÉDURE DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent être transmis avant le 21 Mars **2023 à 12h00** par courriel à l'adresse suivante : brigitte.marianne@reunion.chambagri.fr

Ou déposés à la Chambre d'Agriculture de Saint-Denis : **24, rue de la Source** (Tel : 02 62 94 25 94) à **l'attention de Mme Brigitte MARIANNE** (Secrétaire du département « productions végétales »)

Les pièces suivantes sont à transmettre :

- Le formulaire de candidature mis en annexe complété
- Pièces à joindre obligatoirement :
  - L'Attestation d'assurance (Responsabilité Civile)
  - Les statuts de l'association